

RAPPORT

du médiateur de l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision AIEP (Suisse romande) pour l'exercice 2010

Pour l'exercice 2010, le médiateur soussigné n'a pas enregistré de plainte.

Le 4 octobre 2010, il a donné un exposé lors de la conférence du stage de l'Ordre des avocats vaudois consacré au droit de la radio et de la télévision.

Enfin, il a participé à la rencontre du 15 octobre 2010 des organes de médiation.

Vevey, le 8 février 2011

Denis Sulliger, av.